

Donner le goût des livres

Éducation. L'association Lire et faire lire permet aux plus de 50 ans de partager avec des enfants le plaisir de lire.

Le 12 octobre, Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, a marqué son soutien à l'association Lire et faire lire fondée en 2000 par l'écrivain Alexandre Jardin. Par ce geste, il lançait une grande campagne nationale pour donner le goût de la lecture aux Français. L'association compte aujourd'hui 17 000 bénévoles, le ministère espère atteindre les 50 000 afin de toucher plus d'un million d'enfants.

L'antenne dieppoise compte une cinquantaine de bénévoles. « *Nous allons dans des écoles de Val-de-Saône, Fontaine-le-Dun, Auffay, Paluel, Arques-la-Bataille et Dieppe bien sûr* », explique **Brigitte Masure**, la présidente. Les antennes normandes sont chapeautées par la ligue de l'enseignement située au Havre.

De l'hôpital au collège

Le principe de Lire et faire lire est simple : que les plus de 50 ans partagent leur passion de la lecture avec les enfants. « *Il faut être à l'aise avec les enfants. Nous proposons toujours trois à quatre séances d'essai et nous accompagnons au début. De toute façon, nous sommes toujours au moins deux bénévoles par séance. Le bénévole signe une charte qui l'engage à une certaine neutralité, à participer à*



Les bénévoles se rencontrent une fois tous les trimestres

au moins une demi-journée de rencontre entre bénévoles. » Ces demi-journées sont organisées tous les trimestres.

Les bénévoles se rencontrent dans les ludothèques de Dieppe : « *Nous analysons nos pratiques, nous échangeons en présence du personnel de la ludothèque qui nous forme et nous présente des livres.* » La dernière a eu lieu à l'Atelier 13 où le groupe a été formé à la lecture à haute voix. Les bénévoles se rendent dans les écoles maternelles, primaires, les crèches, « *dans le service pédiatrique. Nous arrivons avec notre sac à dos plein de livres et nous proposons aux enfants hospitalisés de leur faire la lecture* ». L'an dernier, certains bénévoles allaient également lire en Segpa au collège Del-

vincourt et en classe Ulis au collège Dumas de Neuville-lès-Dieppe. À partir de janvier, ce sont les sixièmes qui pourront profiter des « *mamies lecture* ».

Brigitte Masure a découvert l'appel du ministère par voie de presse : « *Je vais interpellier la ligue de l'enseignement pour savoir comment relayer cet appel. J'espère qu'il sera entendu, car nous avons les écoles mais nous manquons de bénévoles. C'est vraiment extraordinaire d'aller lire des livres aux enfants. Nous partageons avec eux. Et les enfants sont ravis à 99 %.* »

M. B.

INFOS PRATIQUES

Contacts : Brigitte Masure, bmasure54@gmail.com et Annick Cyprien, annick.cyprien@wanadoo.fr